

**ASSOCIATION MONDE EN MARGE MONDE
EN MARCHE**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 22 RUE DE LORMOY 91310

LONGPONT SUR ORGE

**RAPPORT DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
DU 21 JUIN 2021**



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Lucie Sellem, maire de Gometz le Châtel qui a bien voulu nous accueillir dans le cadre de notre Assemblée Générale Annuelle.

Avec Lucie et Franck Gaudard adjoint à l'urbanisme nous travaillons sur trois projets depuis plus de 4 ans et l'année 2021 verra l'aboutissement de deux de ces projets.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis, aujourd'hui, en assemblée générale ordinaire annuelle en application des dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du commissaire aux comptes de notre association.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents ou renseignements prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais légaux.

L'exercice dont nous vous rendons compte s'est déroulé sur une période de 12 mois comprise entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020.

L'EQUIPE M&M

LES ADHERENTS

M&M compte au 31 Décembre 2020, 77 adhérents dont 45 actifs (accompagnateurs, maîtrise d'ouvrage, administration, informatique et communication). Un grand merci à tous nos bénévoles actifs qui s'investissent dans l'accompagnement des familles, dans les travaux, dans la comptabilité, dans l'informatique, dans la communication et dans le juridique.

LES SALARIES

M&M compte 6 salariés et un apprenti moniteur éducateur.

UNE ANNEE RICHE EN EVENEMENTS

ANNEE COVID

L'année avait pourtant bien commencé et puis en mars c'est le confinement.

La suite de cette présentation va montrer que la COVID à entravé l'ensemble de nos actions mais au delà, ce sont nos familles qui ont eu le plus à en souffrir. Cela n'a fait que accentuer leurs fragilités économiques et sociales et leur précarité. Cela nous renforce dans notre conviction que le projet M&M est utile et nécessaire.

2020 M&M confirme son développement en Essonne

La MOI n'a pas chômé avec le démarrage de 4 opérations totalisant 33 logements ! Deux opérations à Gometz le Châtel, une à Ollainville et une à Cheptainville.

Parallèlement aux travaux il a fallu commencer à s'organiser pour être prêts à accueillir les futures familles en 2021.

- Organisation et renforcement de l'équipe des travailleurs sociaux.**
- Recherche de bénévoles dans les nouvelles implantations.**
- Renforcement et changement de logiciel à la gestion locative.**
- Renforcement des outils informatiques.**
- Augmentation du volume de travail pour la comptabilité**
- Réorganisation des bureaux et agrandissement du siège.**

**QUELQUES EVENEMENTS EN
IMAGES**

Nettoyage de la cave du 20 rue de Lormoy





**Mercredi 15
Janvier
2020 : film
« Les
incognitos »
au cinéma de
Verrières le
Buisson.**

Formation à Longpont « accueillir et écouter » 16 et 23 janvier 2020



Spectacle de magie et de mentalisme le 26 Janvier 2020



Le 8 Février, Françoise et Fabiola ont accompagné les enfants à la Cité des Enfants pour voir une exposition conçue exclusivement pour les enfants.





Atelier numérique à la pension de famille de Longpont



Les C.A.L. ont repris en Juin et 6 logements ont été ainsi attribués au cours des deux premières C.A.L.



Démarrage du chantier à Cheptainville

Le 23 juin rencontre avec la nouvelle équipe du conseil municipal avant le lancement des travaux.



14 novembre: rencontre de bénévoles à Gometz le Châtel avec évocation des différentes étapes de l'installation des futurs locataires et de l'accompagnement.



Octobre-Novembre extension de nos locaux à Longpont



Noël-drive à Longpont-sur-Orge !





Noël à la Pension de Famille de Longpont







RELATIONS EXTERIEURES
INSTITUTIONNELLES

Rencontre des responsables du service habitat de la DDTE et du Conseil Départemental.

Participation à des réunions ASLL avec le fond de solidarité logement du Conseil Départemental.

Participation à des réunions de bilan avec le Conseil Départemental et l'Etat pour présentation de notre travail dans le cadre de la MOUS 2018-2020. Le COPIL a retenu notre projet d'une pension de famille de 20 logements à La Ville du Bois.

ASLL

Comme prévu, en 2020, les TS ont travaillé autour du référentiel ASLL afin de définir le cadre des missions. Ce travail a permis de recentrer leur intervention autour des problématiques du logement et d'avoir le réflexe de trouver le bon interlocuteur pour la famille pour les demandes annexes.

Le travail avec les partenaires a quant à lui été reporté du fait des différents confinements obligeant les uns et les autres à restreindre les rencontres.

Pour 2020, l'avenant à la convention passée avec le FSL a maintenu le nombre de mois-mesures d'accompagnement des familles à 640. Cependant en juin, les projections étaient telles que nous ne pouvions plus ouvrir de nouvelles mesures car nous avons atteint ces 640 mois-mesures. Une demande exceptionnelle a été faite au FSL afin d'obtenir un financement de mois mesures supplémentaires. Le FSL a bien voulu prendre en compte notre demande et nous a accordé 75 mois mesures supplémentaires.

A noter que ces mesures d'accompagnement ont une durée maximum de 24 mois.

Cela signifie que pour des familles restant plus de deux ans chez nous nous n'avons aucune aide alors que la durée moyenne du séjour est de 30 mois.

GLA

Pour prendre en compte la spécificité de nos logements temporaires d'insertion (rotation-suivi familles-réparations), le Département nous verse une aide de 1000 € par logement. Pour l'année 2020 le montant de la GLA (Gestion Locative Adaptée) a été de 89000 €

PLAI ADAPTE

Devant les difficultés croissantes pour certaines familles à se loger et à payer les charges énergétiques, l'Etat a relancé un appel d'offres pour la réalisation de logements PLAI adaptés permettant de réduire le coût total du logement (notamment loyer + charges énergétiques) pour les locataires. En contrepartie l'Etat verse aux bailleurs sociaux s'engageant dans cette démarche une subvention d'investissement complémentaire à la subvention classique.

Dans ce cadre nous avons proposé les 20 logements de la future pension de famille de La Ville du Bois.

Il est à noter que M&M ne construit que des PLAI adaptés et que ses réalisations constituent un pourcentage non négligeables de ce qui se fait en Essonne.

MOUS

L'Etat et le Conseil Général nous ont confié en 2018 une mission de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale pour les années 2018 à 2020 d'un montant total de 285600 € portant sur une production totale de 51 logements.

A la fin 2020, malgré la COVID nous avons atteint 45 logements au total.

PRÊT HAUT DE BILAN

La CDC nous a accordé un NOUVEAU « prêt haut de bilan » sur 30 ans de 180 000 € qui sera débloqué dès la signature de l'ordre de démarrage des travaux sur l'opération Pension de Famille de Gometz le Châtel et en contre partie nous nous sommes engagés à réserver des logements à Action Logement.

PARC IMMOBILIER ET MAITRISE D'OUVRAGE

Parc immobilier au 31 décembre

A LONGPONT SUR ORGE : 91 logements

A FORGES LES BAINS : 13 logements

A GOMETZ LE CHÂTEL : 19 logements en cours de travaux

A OLLAINVILLE : 8 logements en cours de travaux

A CHEPTAINVILLE : 6 logements en cours de travaux

Equipe de la Maitrise d'ouvrage

**Xavier suivi et développement agglo Cœur d'Essonne
avec Gérard en charge du suivi et du développement du
secteur de Forges les Bains et référent groupe local**

Jean suivi et développement communauté Paris Saclay

**Claude à Longpont entretien des bâtiments et gros
travaux**

Roland en direction et montage opérationnel

**Alexandre responsable de l'équipe et montage
opérationnel**

Actions de maîtrise d'ouvrage

COMMUNAUTE PAYS DE LIMOURS

**Depuis le changement d'équipe municipale, la
mairie de Forges les Bains ne souhaite plus de
logements sociaux.....**

COMMUNAUTE PARIS SACLAY

Poursuite des travaux et études à Gometz le Châtel,

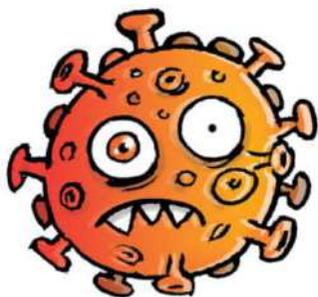
Lancement travaux 14 Route de Chartres, 9 logements,

**Lancement travaux ZAC Haut des vignes, 10 logements,
1 boulangerie et poursuite procédure judiciaire**

**104 route de Chartres, pension de famille 20 logements
poursuite procédure judiciaire,**

**Signature promesse de vente projet de La Ville du Bois,
pension de famille 20 logements.**

**Poursuite discussions projet de Vauhallan, pension de
famille 20 logements**



Crise sanitaire

Arrêts des chantiers de mi-mars à mi-mai,

Reprise du travail graduelle ensuite jusqu'en juillet,

**Mise en place des règles sanitaires : distanciation,
masque, gel,**

**Pénurie chez les fournisseurs, délais de livraison
allongés,**

Conséquence : 3 à 5 mois de retard cumulé.

Gometz le Chatel

**Travaux 5 rue du Fromenteau
10 logements + 1 boulangerie**



**Travaux 1 Avenue du Centre
9 logements**

Gometz Le Chatel, 104 route de Chartres

Pension de Famille 20 places



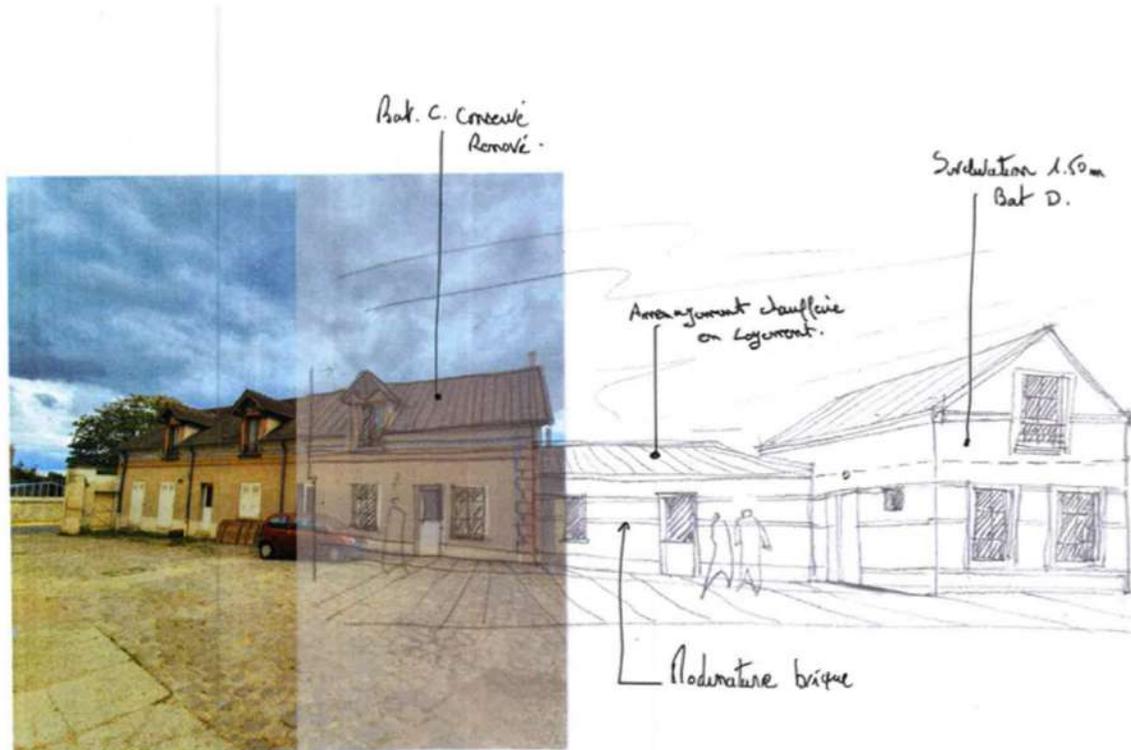
PC obtenu le 5 mai 2020

Préemption communale et PC contestés par un tiers. 2 recours au TA en attente d'un jugement

La Ville du Bois PF de 20 logements



VAUHALLAN, Pension de Famille, 20 logements



CŒUR D'ESSONNE

Lancement du chantier du 20 route d'Arpajon à Ollainville : 8 logements.

Lancement du chantier du 1 rue des Cormiers à Cheptainville : 6 logements.

Poursuite discussions projet de Sainte Geneviève des Bois , résidence sociale de 14 logements pour femmes victimes de violences.

Ollainville, 8 logements



Cheptainville, 6 logements



Sainte Geneviève des Bois

Résidence sociale de 14 logements pour femmes victimes de violences



FINANCEMENT DES OPERATIONS

Le financement de nos opérations continue à se faire au travers :

- des subventions publiques de l'Etat, de la Région, du Département, de certaines Communes.**
- de subventions de la fondation Abbé Pierre**
- de fonds propres : des entreprises du secteur privé ont continué à soutenir notre association en nous versant 70 000 € de dons environ**

LES FAMILLES EN PLAI ET LES
RESIDENTS DE LA PENSION DE
FAMILLE

Au 31 décembre sur nos 89 logements PLAI il y a eu :

24 entrées

Leur situation avant l'entrée dans le logement était répartie comme suit : 12 étaient hébergés par des tiers, 2 étaient à l'hôtel, 2 ont dû quitter leur logement suite à une séparation, un louait une chambre, 3 étaient locataires dans le parc privé, 1 était locataire dans le parc social, un vivait dans un campement, un était chez Emmaüs et une famille était chez l'association Léa (accueil de femmes victimes de violences conjugales).

Ces 24 familles ont été orientées vers notre association par les partenaires suivants : 20 par les MDS, 1 par la CAF, une par Action Logement, une par Emmaus et une par l'association Léa.

23 sorties

Sur ces 23 familles parties en 2020, 20 ont accédé à un logement pérenne dans le parc social, une à un logement dans le parc privé et 2 ont quitté l'Île de France et ont été accueillies par de la famille.

Soit un turnover de 25% montrant bien l'utilité de notre projet associatif avec des logements temporaires et l'accompagnement.

LA PENSION DE FAMILLE



2020 UNE ANNEE PARTICULIERE

Alors que la création de liens et la rupture de l'isolement sont le cœur du projet social des pensions de famille, le confinement vient nécessairement bousculer le quotidien des habitants et la pratique des hôtes. Pour la première fois, les espaces collectifs ont été fermés, pour n'être ouverts que quelques heures par jour, avec une attention particulière au nettoyage et à la désinfection.

Arrivée de NAMA dans l'équipe en décembre pour une période d'apprentissage jusqu'en aout 2022.

A noter le départ d'un habitant en septembre suivi de l'entrée d'une jeune femme en novembre.

Nous avons réussi à mettre en place, malgré les restrictions liées à la situation sanitaire 8 temps de repas collectif et des temps moins formalisés autour de petits déjeuners partagés.

Certaines activités proposées en janvier n'ont pu se poursuivre à cause du contexte, ce fut le cas pour l'atelier jeux de sociétés (amenés par les bénévoles), et l'atelier meubles en carton, d'autres au contraire ont émergés en lien avec la problématique liée à la crise sanitaire comme l'atelier accès numérique.

Deux, trois pensionnaires ont pu bénéficier de ces temps, nous visons une progression de la participation en 2021.

AVIGNON by night



Temps de séjour AVIGNON

Dans le cadre du Vivre Ensemble, un autre projet a pu être organisé autour d'un temps de séjour à Avignon dont l'objectif était de créer une expérience commune et d'aller à la découverte du Festival C'EST PAS DU LUXE organisé par la Fondation Abbé Pierre.

Ce projet a été financé par les résidents d'une part, puis avec le concours de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (obtention de chèques-vacances) et ainsi que la participation de la boutique solidaire de Longpont sur Orge « O' Petit Dressing ».

Suite à la crise sanitaire, les organisateurs ont préféré reporter le Festival à une date ultérieure. L'information nous a été relayée 4 jours avant le départ, et les résidents ont pris la décision de maintenir le voyage.....L'envie de nouveaux horizons était toujours intact !!!

ACCOMPAGNEMENT

IMPACT COVID

Durant le premier confinement, les travailleurs sociaux et des accompagnateurs ont été en contact régulier avec chacune des familles accompagnées par l'association. Cela se faisait par mail, par téléphone et par courrier.

Au travail habituel (démarches, ouvertures et maintiens des droits, propositions de logements...) se sont ajoutées d'autres actions telles que la récupération et la distribution des devoirs scolaires, d'attestations de sorties, de conseils et d'explications sur les règles liées au confinement...

De manière générale, les familles allaient bien mais certaines ont vu leurs difficultés s'aggraver. Nous avons fait plusieurs ouvertures pour l'épicerie sociale. Cependant cela a été compliqué compte tenu de la nette diminution des transports. Le confinement des enfants a lui aussi été difficile, ainsi que la gestion des budgets pour les familles qui ne bénéficiaient plus de la restauration scolaire et celles pour qui l'emploi s'est arrêté.

Les démarches administratives étaient également compliquées ce qui a engendré beaucoup d'appels et de mails à ce sujet.

Nous avons veillé à ce qu'aucune famille ne reste isolée et sans réponse à ses difficultés dans la mesure du possible.

LE GROUPE DE LONGPONT

Les bénévoles n'ont pas pu se réunir autant qu'ils l'auraient voulu (COVD oblige)

Certains se sont bien impliqués dans le soutien aux devoirs.

Deux points de collectes ont été organisés pour que les familles puissent venir récupérer des autorisations de déplacement et des devoirs.

La traditionnelle brocante permettant de recueillir des fonds n'a pas pu se réaliser au mois de mai.

Les Françoise's ont eu la bonne idée d'organiser avec notre mère Noël habituelle le « DRIVE DE NOËL » qui a permis à quelques familles de repartir avec des jouets.

LE GROUPE DE FORGES LES BAINS

A Forges les Bains, le groupe local est composé de 7 bénévoles dont 5 actifs et 2 retraités pour 13 logements.

Les derniers locataires sont arrivés en septembre, pour occuper la totalité des logements.

En cette année COVID, il a été difficile de projeter des événements rassemblant locataires et accompagnateurs. Malgré tout, pendant les confinements, les bénévoles ont assuré la transmission des devoirs scolaires et les attestations de sortie ; et aussi transport au supermarché, livraison des colis aux bénéficiaires du Carrefour des Solidarités, accompagnement au potager de l'association Incroyables Forgeois, aide pour l'accès à l'emploi et propositions d'activités dans l'association Coup de Pouce 91.

Nos réunions ne pouvant se dérouler que le soir, l'équipe s'est réunie 3 fois en visioconférence. Réunions compliquées par l'état du réseau. Nous avons tout de même réussi à organiser une fête de Noël qui s'est traduite par une distribution de jouets « sur Rendez Vous » et par famille dans notre local.

PREPARATIFS 2021

En vue de l'ouverture des 4 nouveaux sites en 2021 :

Constitution du groupe local à Gometz le Châtel avec Michel qui a bien voulu en devenir le référent

A Ollainville et Cheptainville rencontre des élus et des CCAS pour bien expliquer le fonctionnement de l'association et pour nous aider à recruter les futurs bénévoles

Nous tenons à remercier ces 3 équipes municipales pour leur engagement et le soutien apporté à l'association ainsi que les bénévoles qui ont bien voulu s'engager dans les groupes locaux.

Au niveau du siège à Longpont, nous avons bien anticipé la livraison de 33 nouveaux logements en 2021 en investissant sur la gestion locative avec Fabiola qui prend un poste d'assistante.

L'équipe des travailleurs sociaux a été renforcée et réorganisée par le recrutement de Stéphanie et avec Delphine qui prend le poste de coordinatrice de l'équipe.

LA GESTION LOCATIVE

VACANCES DES LOGEMENTS

A LONGPONT et FORGES LES BAINS:

7 logements vacants au 31 décembre (4 à Longpont et 3 à Forges)

Point de vigilance: 4 logements étaient vacants depuis plus de 3 mois.

LOYERS RETARDS ET IMPAYES

Sur les trois premiers trimestres trois nouvelles dettes. Sur le dernier trimestre , 14 nouvelles dettes suite à la régularisation des charges sur l'année, mais actuellement maîtrisé sous forme d'échéancier et d'aide financière.

Point de vigilance lors de l'accompagnement en 2021 : relever régulièrement les compteurs d'énergie avec les familles afin de contrôler les dérives.

PROCEDURES CONTENTIEUSES

10 procédures engagées pour impayés:

3 pour lesquelles le verdict a été rendu en notre faveur, mais à cause de la COVID 19 son application a été décalée.

2 pour lesquelles nous attendons l'échelonnement de la dette.

2 en attente d'audience.

3 en attente du verdict.

Ces procédures que nous engageons en dernier recours sont coûteuses et peu efficaces car trop longues. Un travail se fera en 2021 sur le sujet.

FNARS

M et M est adhérent à la Fédération des acteurs de la solidarité, qui peut nous indemniser, sur les vacances des logements et notamment sur les frais de procédures...

Cette assurance nous a permis de récupérer 2834,29 € sur les logements vacants.

LOGICIEL

M&M à investi fin 2019, dans un nouveau logiciel de gestion locative.

Après une formation, en avril 2020, la gestion locative a basculé sur ce nouveau logiciel. C'est un logiciel raccroché au réseau permettant ainsi aux TS d'avoir accès aux informations sur la base de données. Beaucoup de bugs sont apparus pendant cette année et il faudrait que 2021 apporte sa fiabilisation.

PERSPECTIVES 2021

MOI:

Livraison des deux opérations en cours à Gometz le Châtel : 1 avenue du Centre et 5 rue du Fromenteau

Clôture du recours abusif au 5 rue du Fromenteau

Obtenir un jugement du TA sur les deux recours abusifs contre le projet de PF du 104 Route de Chartres afin de pouvoir démarrer le projet

Concrétiser les promesses d'achat pour la PF de Vauhallan et la RS de Sainte Geneviève des Bois

Obtenir le PC, et les dernières subventions pour la PF de la Ville du Bois, et démarrer la phase projet

Livraison des deux opérations en cours sur Ollainville et Cheptainville

Continuer nos actions de prospections pour de nouvelles opérations en Essonne et notamment dans les villes où nous venons de nous implanter

ACCOMPAGNEMENT :

Recrutement d'un animateur de la vie associative dont le rôle consistera à développer, animer et dynamiser les groupes locaux, développer notre communication et organiser les temps forts.

Organiser les formations TS/accompagnateurs pour les différents groupes selon leur maturité.

Recruter un nouveau volontaire pour le service civique

RESULTATS – AFFECTATION

EXAMEN DES COMPTES ET **RESULTAT**

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettrons à votre approbation. Ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels de cet exercice de 12 mois sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent. La présentation est légèrement modifiée en raison de l'application d'un nouveau référentiel comptable. Si la pandémie de covid 19 a modifié notre organisation elle n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes 2020 et ne devrait pas avoir de conséquences majeures sur l'activité et les comptes 2021.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les produits d'exploitation courants se sont élevés à 1 029 167 € contre 922 099 € en 2019, soit une augmentation d'environ 107 000 €. Nous avons également enregistré un produit d'exploitation « exceptionnel », à savoir un legs de 744 950 €. Les principales raisons des variations sont les suivantes. L'augmentation des loyers et charges locatives, de 106 000 €, fait suite à la mise en location de nouveaux appartements sur une année complète. Les subventions ont augmenté de 8 000 € environ. Le total des subventions FSL, ASLL et MOUS s'élève à 392 660 €. Les dons ont baissé de 17 000 €. Ils s'élèvent à 71 007 €. L'association a bénéficié d'un mécénat de compétences, valorisé à 61 970 €.

Les charges d'exploitation passent de 807 213 € à 926 598 €, progressant de 119 000 €. Les causes en sont l'augmentation de notre parc de logements qui conduit à des augmentations de dépenses de fonctionnement (37 000 euros d'électricité au Clos du Lavoir par exemple) et de dotations aux amortissements (448 408 € contre 412 047 €). La structuration de notre équipe de permanents a entraîné une progression de 21 000 € des frais de personnel.

Le résultat financier est négatif de 9 419 € contre 9 144 € en 2019. Les intérêts ont été payés pour 27 130 € contre 23 647 €. En produits, la bonification d'intérêts représente 12 559 € et les intérêts perçus sur nos placements, 5 152 €. Il a été payé 1 140 € d'impôt sur les sociétés.

Le résultat exceptionnel est de 229 716 € notamment en raison des reprises de subventions d'investissement pour 301 692€ contre 270 745 € en 2019.

Le résultat net est positif de 1 061 858,70 €.

Hors legs, le résultat est de 321 326 € contre 350 656 € en 2019.

Le bilan fait apparaître des immobilisations nettes pour 15 214 713 € et des disponibilités pour 5 390 613 € contre 4 091 954 € au 31 décembre 2019.

Les fonds propres s'élèvent à 15 877 737 € y compris le résultat 2020.

Les subventions pour investissement sont incluses pour un montant net de 12 198 763 €.

Le capital emprunté se monte à 4 237 239 €.

Les dépôts de garantie pour les loyers s'élèvent à 36380 €.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 1 061 858,70 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter l'excédent de 1 061 858,70 € au titre de l'exercice aux fonds propres en affectant sur un compte spécifique la fraction correspondant au LEGS.

CONVENTIONS

Le commissaire aux comptes a été destinataire de la liste des conventions en cours et notamment celle concernant la gestion de 8 appartements dont ANDL est propriétaire et d'un logement dont la SCI de LORMOY est propriétaire. La dissolution de la SCI est en cours avec l'affectation de l'appartement à M&M.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'administration est actuellement composé de 7 membres et la présidence est assurée par Monsieur Roland FRANQUEMAGNE.

Conformément à nos statuts il conviendra de procéder à son renouvellement.

L'assemblée renouvelle en qualité de Commissaires aux comptes pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 :

Commissaire aux comptes titulaire :

La société EURO COMPTA FINANCE AUDIT

161 av Gabriel Péri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Représentée par monsieur Jean-Pierre EMMERICH

Commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Olivier PHILIPPE

Demeurant 79 avenue de la Cour de France - 91260 – JUVISY SUR ORGE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.